



Doc. 16089
30 janvier 2025

Réglementer la modération de contenu sur les réseaux sociaux pour sauvegarder la liberté d'expression

Amendement¹ n° 6

M. Benjamin DALLE, Belgique, Groupe du Parti populaire européen

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 18.11, insérer le paragraphe suivant:

«collaborer avec les journalistes et les organisations de vérification des faits pour lutter efficacement contre la désinformation, sur la base d'informations qui respectent les normes éthiques et professionnelles du journalisme;»

Note explicative

Les réseaux sociaux jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la désinformation, qui sape les processus démocratiques et la confiance du public. En coopérant avec des organisations de vérification des faits qui respectent les normes journalistiques, ils peuvent contribuer à garantir l'exactitude des informations.

Déposé par:

DALLE Benjamin, Belgique, PPE/DC
ÅBERG Borianana, Suède, PPE/DC
ARSLAN Sibel, Suisse, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BLIKRA Jone, Norvège, SOC
BOVENS Theo, Pays-Bas, PPE/DC
CEPURĪTIS Edmunds, Lettonie, SOC
DAVIDOVICI Natalia, République de Moldova, PPE/DC
DURENNE Véronique, Belgique, ADLE
ECCLES Cat, Royaume-Uni, SOC
FABRICIUS Camilla, Danemark, SOC
FAXE Sascha, Danemark, SOC
GALLES Paul, Luxembourg, PPE/DC
GRYFFROY Andries, Belgique, NI
IKIĆ BANIČEK Kristina, Croatie, SOC
KLUIT Saskia, Pays-Bas, SOC
KOSTADINOVSKA-STOJCHEVSKA Bisera, Macédoine du Nord, SOC
KUMPULA-NATRI Miapetra, Finlande, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
MANTZOS Dimitrios, Grèce, SOC
MODERT Octavie, Luxembourg, PPE/DC
OSBORNE Kate, Royaume-Uni, SOC
PILLER CARRARD Valérie, Suisse, SOC

1. 2025 - Première partie de session



Doc. 16089 Amendement

RAČAN Ivan, Croatie, SOC
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
STAMATIS Georgios, Grèce, PPE/DC
VOKSHI Albana, Albanie, PPE/DC